



Conseil économique et social

Distr. générale
9 juillet 2015
Français
Original : anglais

Réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social, avec la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Compte rendu analytique de la 27^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 21 avril 2015, à 10 heures

Président : M. Sajdik (Autriche)

Sommaire

Cohérence, coordination et coopération dans le contexte du financement du développement durable et du programme de développement pour l'après-2015 (*suite*)

Exposé sur le thème 1 : « Situation et perspectives de l'économie mondiale »

Débat thématique sur le thème 4 : « Suivi et perspectives : renforcer le rôle du Conseil économique et social »

Clôture de la réunion spéciale de haut niveau


Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).

15-06225X (F)



Merci de recycler 



La séance est ouverte à 10 h 10.

**Cohérence, coordination et coopération
dans le contexte du financement du développement
durable et du programme de développement
pour l'après-2015 (suite)**

*Exposé sur le thème 1 : « Situation et perspectives
de l'économie mondiale »*

1. **M. Helbling** [Chef de la division des études économiques mondiales du Fonds monétaire international (FMI)] présentant le rapport 2015 du FMI sur les perspectives de l'économie mondiale, intitulé « Croissance inégale, facteurs à court et long terme » dit que les perspectives de la croissance mondiale de 3,5 % pour 2015 et de 3,8 % pour 2016 sont faibles étant donné les capacités économiques inemployées dans de nombreux pays. Dans les pays avancés les perspectives de croissance s'améliorent après de nombreuses années de ralentissement, mais l'année 2015 sera difficile pour les pays émergents et les pays en développement en raison de la chute des cours du pétrole et des produits de base et de situations propres à chaque pays.

2. À court terme, la chute des cours du pétrole profitera aux importateurs et à l'économie en général mais réduira les échanges commerciaux et les recettes des exportateurs. L'appréciation du dollar et la dépréciation de l'euro et du yen aideront la zone euro et le Japon mais freineront la croissance dans les économies de la zone dollar. Alors que dans l'ensemble l'effet du réaligement des taux de change est positif, il a engendré des risques pour le rééquilibrage mondial.

3. Les forces agissant sur la perspective à long terme, notamment dans la zone euro, y compris la faiblesse des banques et l'endettement élevé résultant de la crise économique et financière mondiale, vont entraver la croissance, ralentir le désendettement et causer la stagnation pour encore quelque temps. La croissance potentielle dans les pays avancés et émergents sera touchée par une moindre croissance de l'offre de main d'œuvre et les tendances de l'emploi. Le taux de convergence des économies émergentes et en développement avec les économies avancées se tassera également.

4. La baisse des prix du pétrole ne traduit pas seulement une augmentation de l'offre mais également une érosion de la demande dans la fragile économie mondiale. Leur effet positif général a donc été réduit et

limité aux pays avancés où les utilisateurs finals ont bénéficié des prix plus modiques. Dans les pays émergents et les pays en développement, les prix du pétrole pour ces utilisateurs ont été établis par les gouvernements, qui ont bénéficié des retombées. Ces pays, mis en difficulté sur les marchés financiers internationaux, et qui n'ont enregistré que de médiocres apports de capitaux, une faible croissance et une situation financière fragile, devraient profiter de cet avantage pour consolider leur situation financière extérieure plutôt que de gérer leur vulnérabilité.

5. La mesure dans laquelle la baisse des prix du pétrole peut réduire la croissance dans les pays exportateurs dépendra des réserves financières accumulées par les gouvernements. Parmi les pays exportateurs du Moyen-Orient la baisse des recettes n'entraînera pas une réduction des dépenses publiques, mais de plus importants déficits budgétaires et une réduction des actifs extérieurs. En Russie et au Venezuela l'activité économique a baissé en 2015 mais va reprendre du fait que les investisseurs répondent à la baisse des prix du pétrole après une atténuation partielle des effets du choc d'offre. La baisse des cours du pétrole s'est traduite par le transfert des risques de perte des pays importateurs – dont la situation financière se raffermira – vers les pays exportateurs qui vont devoir affronter une plus large répartition des risques, de moins bonnes conditions financières internationales et une éventuelle dévaluation de leur monnaie.

6. Bien que les produits de base autres que les combustibles se soient dépréciés en 2014 suite au ralentissement de l'économie mondiale, le déclin a été moins prononcé que dans le cas du pétrole. Le commerce de ces produits de base se stabilisera en 2015 et 2016, bien que la perte de revenu des trois dernières années n'ait pas été recouverte par les pays exportateurs.

7. Nombre des conditions à l'origine du réaligement des taux de change existaient déjà depuis un certain temps, notamment la croissance plus élevée aux États-Unis qu'en Europe et au Japon, les sensibles divergences entre les politiques monétaires et la baisse des cours du pétrole, mais ce n'est que vers le milieu de l'année 2014 qu'elles se sont fait sentir. Le réaligement a surtout touché les principaux pays avancés et devrait particulièrement favoriser la zone euro, où la politique monétaire avait antérieurement subi des contraintes, où la croissance était stagnante et où la crise est encore présente. Aux États-Unis, l'appréciation du dollar devrait freiner la croissance

mais n'arrêtera pas le redressement. Le réalignement n'a pas touché les taux de change des pays émergents et des pays en développement mais pourrait conduire à une inadéquation des monnaies, notamment dans les pays dont la monnaie est indexée sur le dollar et dont les revenus de change sont en d'autres devises.

8. L'appréciation du dollar a engendré un resserrement des conditions monétaires aux États-Unis, qui va se poursuivre à un rythme plus lent en 2015 du fait que les taux de chômage convergent avec le taux de chômage à long terme. Ce resserrement apporte un changement considérable sur les marchés financiers internationaux qui étaient habitués à une croissance molle et à des accommodements monétaires dans les pays avancés. Le resserrement dans les économies avancées pourrait influencer sur les conditions financières des pays émergents et des pays en développement, devenus importateurs nets de capital et qui n'ont pas bénéficié d'un assouplissement monétaire comme les pays avancés.

9. Dans les pays avancés, la relance de la croissance sera appuyée par une politique monétaire accommodante, par de légères mesures d'assainissement des finances publiques et un ajustement des taux de change. Bien que la situation des pays émergents et des pays en développement soit plus contrastée, ceux-ci bénéficieront d'une demande accrue de la part des pays avancés, de conditions financières favorables, de la levée de certains obstacles structurels à la croissance, et d'un redressement en ce qui concerne les pays aux prises avec des tensions géopolitiques et des troubles civils, notamment en 2016.

10. Dans les pays avancés la croissance sera supérieure à 2 % en 2015 et 2016. Elle sera plus faible dans les pays émergents et les pays en développement en 2015 mais reprendra en 2016 grâce à de meilleures conditions. Le Brésil et la Fédération de Russie rencontreront des difficultés en 2015, mais dans les pays à faible revenu la croissance atteindra 5,5 % en 2015 et jusqu'à 6 % en 2016 avec la remontée des cours du pétrole.

11. La forte croissance des pays émergents et des pays en développement durant les dernières années de la précédente décennie est maintenant considérée comme cyclique plutôt que comme une amélioration permanente, et la tendance à plus long terme réapparaît maintenant. Les perspectives à moyen terme pour l'Afrique subsaharienne et les pays les moins avancés

ne cessent de s'améliorer grâce à de meilleurs cadres directeurs, à l'élimination d'obstacles structurels à la croissance, à l'investissement dans l'infrastructure et à la mise en valeur du capital humain. La baisse des prix des produits de base suscitera cependant de nouveaux enjeux politiques.

12. La gestion anticipée du ralentissement de l'économie chinoise par le Gouvernement pourrait réduire le risque de brusques réajustements à long terme mais n'aura qu'une faible influence à court terme pour augmenter les prix des produits de base des pays émergents et des pays en développement. Le spectaculaire effort de la Chine pour se relever de la crise économique et financière, par des mesures de relance et une rapide croissance du crédit et de l'investissement, s'est avéré insoutenable et pourrait entraîner une fragilisation et un ralentissement plus prononcé que prévu.

13. La situation démographique des principaux pays émergents, qui s'était précédemment affirmée comme un atout, pourrait devenir un frein, notamment en Chine, où l'emploi tendanciel ne peut qu'apporter une faible contribution. La forte croissance de ces économies a reposé sur l'accroissement de la main d'œuvre et l'accumulation de capital plutôt que sur l'augmentation de la productivité, laquelle devrait être stimulée par l'élimination des obstacles structurels et l'adoption de politiques qui encouragent l'accumulation du capital humain ainsi que le transfert des technologies et des connaissances.

14. Les progrès enregistrés dans les pays avancés ont permis une plus équitable répartition des risques pesant sur la croissance mondiale, qui sera activée par la chute des cours du pétrole. Le Fonds est toutefois préoccupé par la turbulence des marchés financiers, notamment par l'existence de faibles primes de risque à terme sur les obligations internationales, ce qui pourrait provoquer de brusques ajustements. La stagnation présente également un risque dans la zone euro et au Japon, en raison de la situation démographique, de la crise et de la dette. Les risques géopolitiques persistent dans de nombreuses régions.

15. Dans les pays émergents qui dépendent des apports de capitaux, de même que dans les pays importateurs de pétrole, il faudrait se parer des facteurs de vulnérabilité par le biais d'une politique économique. Les pays exportateurs devraient prendre des mesures budgétaires pour aligner la dépense

publique sur les prix réduits du pétrole et permettre des ajustements des taux de change. Tous les pays devraient saisir l'occasion offerte par la baisse des prix du pétrole pour revoir leurs politiques de subventions et de taxes dans le domaine énergétique.

16. **M^{me} Mejía Vélez** (Colombie) dit que ces perspectives donnent des raisons d'optimisme, mais précise que le Gouvernement colombien ne s'attend pas à ce que la réduction des cours du pétrole soit un phénomène à court terme. En Amérique latine, nombre de pays émergents qui ont maintenu une croissance régulière, dépendaient du pétrole. Vu que la situation actuelle est très différente de ce qu'elle était lorsqu'a été élaboré le Consensus de Monterrey de la Conférence internationale sur le financement du développement en 2002, l'intervenante demande quels engagements concrets et mesures d'application pourraient être conçus pour éviter une crise.

17. **M. Kostzer** (Banque mondiale) demande des renseignements complémentaires sur les causes du ralentissement de l'économie chinoise et sur les risques que cela représente pour les produits de base.

18. **M^{me} Castro Mazariegos** (Guatemala) dit que les changements dans la matrice énergétique mondiale et les coûts de forage signifient que les cours du pétrole pourraient rester bas pendant longtemps. Vu que les prix des produits de base sont de plus en plus liés à ceux des hydrocarbures, la baisse des cours du pétrole pourrait entraîner celle des prix des produits de base et ralentir la croissance en Amérique latine et en Afrique pour au moins 10 ans.

19. **M. Drobnjak** (Croatie) demande des renseignements complémentaires sur les perspectives à moyen terme des fluctuations des monnaies et des taux de change et sur leurs éventuels effets pour le redressement économique.

20. **Le Président** demande combien de temps vont durer les séquelles de la crise économique et financière.

21. **M. Helbling** [Chef de la division des études économiques mondiales du Fonds monétaire international (FMI)] dit que bien que l'instauration d'un système chargé de fournir un financement public soit une gageure politique, le rôle important tenu par le financement sur les marchés des capitaux, s'agissant du financement du développement, explique que les flux de capitaux vers les marchés émergents et les pays en développement sont demeurés relativement vigoureux.

Le financement par les marchés financiers n'est plus centré sur les grands marchés émergents mais s'est étendu aux marchés pionniers avec les flux d'investissements directs étrangers. Bien que le caractère fluctuant des courants de capitaux privés ait posé des problèmes, nombre de pays ont amélioré leur gestion de ces courants. Tandis que la crise économique et financière a créé des difficultés pour les pays avancés, les conditions pour les pays émergents et les pays en développement ont été meilleures que prévu par comparaison avec l'expérience de la fin des années 70 et du début des années 80, et devraient encore s'améliorer.

22. Bien que le ralentissement enregistré en Chine ait été prévu du fait qu'il tenait à la politique gouvernementale, les facteurs de vulnérabilité à une telle échelle ont enclenché des risques pour l'économie mondiale. La chute des cours du pétrole n'a toutefois pas engendré le ralentissement en Chine, qui est dû à des coûts et à une demande invraisemblablement élevés. Il est difficile de prévoir le niveau auquel les prix du pétrole se stabiliseront, mais certains des ajustements envisagés à la suite de la montée des prix au cours de la décennie précédente sont maintenant en application. Sur le plan de la demande le rendement énergétique s'accroît alors que du côté de l'offre les prix élevés ont encouragé l'émergence de nouvelles technologies et de nouveaux marchés. L'offre excédentaire à court terme a fait chuter les prix du pétrole plus bas que prévu; le coût marginal à long terme est resté supérieur à 60 dollars le baril. Les cours du pétrole sont restés supérieurs aux coûts estimatifs marginaux à cause des baisses de production liées à des facteurs géopolitiques et aux sanctions.

23. Vu que les prix du pétrole sont un élément constitutif des prix d'autres produits de base, la baisse des cours du pétrole pourrait augmenter les recettes des fournisseurs de ces matières premières. Par exemple, les fournisseurs ont réagi aux cours élevés des métaux industriels en se dotant de capacités de production. La production de minerai de fer a doublé durant les 10 dernières années malgré le ralentissement attendu de la croissance de la production d'acier et de l'investissement résidentiel sur les principaux marchés. L'essor des matières premières ne doit pas entraver la diversification économique ni faire exploser la demande, ce qui provoquerait une hausse des prix dans les secteurs non commercialisables, déstabilisant les secteurs commercialisables. Même si la baisse des prix

des produits de base offre une solution à ces problèmes, elle est préjudiciable à la croissance.

24. Les fluctuations des monnaies pourraient générer un nouveau cycle du dollar caractérisé par de fréquents ajustements sur les marchés des changes. Bien que l'actuel cycle du dollar soit modeste par rapport à l'appréciation du début des années 80, il est possible de voir se produire de nouveaux réalignements des monnaies étant donné les perspectives inégales de la croissance dans les grandes économies. Sans changements politiques radicaux, les séquelles de la crise ne disparaîtront que lentement. Dans les principaux pays avancés, qui subissent encore ces séquelles, la croissance restera modérée au cours des cinq prochaines années.

25. **Le Président** demande si le yuan va continuer de s'apprécier par rapport au dollar.

26. **M. Helbling** [Chef de la division des études économiques mondiales du Fonds monétaire international (FMI)] dit que l'indexation du yuan sur le dollar est devenu problématique en raison des très nombreux biens et services qui sont exportés en dehors de la zone dollar. La dette en dollars contractée par la Chine ces dernières années entraîne aussi des conflits sur le plan des politiques.

Débat thématique sur le thème 4 :
« Suivi et perspectives : renforcer le rôle du Conseil économique et social »

27. **M^{me} Mejía Vélez** (Colombie) participante, dit que les concertations sur le programme de développement pour l'après-2015 offrent au système des Nations Unies pour le développement une occasion unique de forger une vision commune de l'avenir que veut le monde. Un programme de développement durable, vecteur de transformation, exige une adaptation pour l'ensemble du système. Les moyens d'exécution de ce programme seront un élément capital du processus de suivi et d'examen. Le Conseil, en sa qualité d'organe central chargé au niveau intergouvernemental de fournir des directives sur les progrès accomplis par le système dans le contexte du programme pour l'après-2015, aura un rôle clef à jouer dans le suivi de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, de par ses liens étroits avec les institutions financières internationales et son expérience en matière de suivi des engagements pris dans le cadre du Consensus de Monterrey et de la

Déclaration de Doha sur le financement du développement.

28. La nouvelle architecture de suivi et d'examen pourrait se fonder sur une analyse dirigée par le forum politique de haut niveau réuni sous les auspices du Conseil. Des modifications pourraient d'une manière générale lui être apportées en application des recommandations du forum politique de haut niveau qui se réunira en juillet 2015. Tout nouveau mécanisme d'examen devra s'appuyer d'abord sur les données d'expérience fournies par les exposés nationaux volontaires présentés durant l'examen ministériel annuel. Les entités du Conseil, en particulier ses comités d'organisation et ses organes subsidiaires devront s'investir activement par leur participation technique, normative et autres contributions, en vue d'assurer un suivi efficace. Le Conseil dispose des outils nécessaires, à savoir le débat consacré à l'intégration, le Forum pour la coopération en matière de développement, le débat consacré aux activités opérationnelles et l'examen quadriennal complet, pour appuyer le suivi et l'examen du programme de développement pour l'après-2015 et encourager l'intégration.

29. Il importe que le Conseil renforce la coopération et la coordination à l'échelle du système tant entre les institutions qu'entre les gouvernements. Pour remplir son rôle de tribune chargée de fournir des directives à l'ensemble du système, le Conseil doit faire valoir et encourager les liens tangibles qui existent sur les plans normatif et opérationnel dans les activités du système des Nations Unies. Le débat consacré aux activités opérationnelles et l'examen quadriennal complet font le lien entre les aspects opérationnels et normatifs du système des Nations Unies pour le développement. Le processus d'examen pour 2016 permettra à l'Assemblée générale de se pencher sur les progrès réalisés, d'évaluer les difficultés nouvelles et de fournir davantage de directives stratégiques concernant les activités opérationnelles des Nations Unies.

30. Le Conseil est actuellement engagé dans un dialogue avec les États Membres et d'autres parties prenantes sur la position à long terme du système des Nations Unies pour le développement. Le dialogue doit porter sur les liens entre les alignements fonctionnels, les modes de financement, les structures de gouvernance, les capacités et la portée du système des Nations Unies pour le développement ainsi que des associations et autres arrangements organisationnels

dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015.

31. Le Forum pour la coopération en matière de développement est l'organe qui se prête le mieux à l'examen des tendances et des progrès de la coopération internationale pour le développement et de son efficacité dans la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international. Il pourrait en l'occurrence devenir un utile cadre de responsabilisation mutuelle au niveau mondial, et où seraient traitées des questions liées à l'efficacité de l'aide au développement.

32. **M. Oh Joon** (République de Corée) participant, dit que le développement durable sera au centre des débats du Conseil en 2015, dès avant la troisième Conférence internationale sur le financement du développement et donc de l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 en septembre 2015. La croissance économique soutenue et la création régulière d'emplois sont essentielles à la mobilisation de ressources pour le développement. Cependant, en une période où d'importants accords sur le développement vont être conclus alors que l'économie mondiale se trouve encore confrontée à de nombreux et pressants problèmes, les Nations Unies en général et le Conseil en particulier devront obtenir des résultats concrets.

33. Trois mots clefs seront cruciaux dans le processus de renforcement du rôle du Conseil : intégration, mise en œuvre et interaction. Le Conseil a pour mission de promouvoir l'intégration des aspects économique, social et environnemental du développement durable dans le système des Nations Unies et au-delà. Pour s'acquitter de ce mandat, il a établi le débat consacré à l'intégration en 2014 comme partie intégrante de sa session de fond. Le Conseil a reçu le pouvoir de réunir une riche palette de décideurs et de parties prenantes, abordant de manière holistique les questions sociales, économiques et environnementales. Les efforts déployés pour faciliter l'intégration durant la période de transition entre les objectifs du Millénaire pour le développement et les objectifs de développement durable donneront au Conseil les moyens de mener à bien le programme de développement pour l'après-2015.

34. Outre le suivi de l'application des recommandations émanant des derniers sommets et conférences mondiaux, le Conseil tiendra également un rôle central dans la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015. Un engagement

actif, une fructueuse harmonisation des intérêts et des politiques ainsi que l'obligation de rendre des comptes seront les conditions requises pour avancer. À son imminente session qui se tiendra en mai 2015, le forum politique de haut niveau réuni sous les auspices du Conseil fera le bilan des divers examens périodiques touchant le suivi et la réalisation des engagements pris au titre du programme de développement pour l'après-2015.

35. Le Forum pour la coopération en matière de développement, l'un des principaux nouveaux rouages d'un Conseil renforcé, est une réunion biennale de haut niveau instaurée par le Sommet mondial de 2005 sur le développement durable pour examiner les tendances relevées dans la coopération internationale au service du développement et promouvoir une plus grande cohérence dans les activités de développement des divers partenaires. Le principal rôle du Forum dans les processus de contrôle, d'examen et de suivi devrait être optimisé en vue d'en faire un cadre de responsabilisation mutuelle. On s'accorde généralement à reconnaître que le programme de développement pour l'après-2015, ambitieux et transformateur, ne pourra porter ses fruits qu'assorti d'un authentique partenariat et d'un rigoureux processus d'examen et de suivi. À ce propos, la mise en place d'un cadre de responsabilisation fiable constituera à la fois une gageure et une chance pour le Conseil.

36. S'agissant de l'interaction, le Conseil a été mandaté pour servir de centre de coordination des activités de développement à l'échelle mondiale, régionale et nationale, et pour relier entre eux les processus individuels de suivi et d'examen de manière à optimiser le renforcement mutuel à l'échelle de tout le système de développement. La force du Conseil tient à son partenariat avec divers organes subsidiaires et diverses institutions et parties prenantes, et à sa capacité de rattacher le nouveau programme de développement aux opérations du système des Nations Unies pour le développement et le financement du développement. Ainsi, les échanges réguliers et les réunions spéciales de haut niveau tenues annuellement avec la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le développement continueront d'être très utiles pour toutes les parties en présence.

37. Enfin, le Conseil devrait en outre servir de cadre aux échanges de données sur les compétences et les

valeurs, réunissant diverses parties prenantes, et fixant des objectifs communs en vue de l'édification du monde que nous voulons. Dans le contexte du développement mondial en évolution constante, il est vital de renforcer la cohérence, la coordination et la coopération entre les divers acteurs du développement. Le Conseil se tient prêt à relever les défis qui l'attendent. L'intervenant espère que le Conseil sera soutenu dans ses efforts pour rassembler tous les acteurs du développement en vue de réaliser les objectifs de développement durable et de mener à bien le programme de développement pour l'après-2015.

Discussion

38. **M. Egli** (Suisse) dit qu'un ambitieux programme pour l'après-2015 concernant le développement durable doit s'accompagner d'un efficace mécanisme d'examen. Il s'agit surtout de savoir comment on pourra promouvoir un partenariat mondial en faveur du développement durable dans le contexte du suivi du processus de financement du développement et du programme de développement pour l'après-2015. Les mécanismes de suivi et d'examen permettront au monde de comprendre le fonctionnement du processus auquel des ajustements peuvent être apportés. Ils permettront aux États de tirer les leçons de l'expérience d'autres et les aideront à déterminer si tous les États sont individuellement et collectivement en voie d'atteindre leurs objectifs. On aura besoin d'examens mondiaux et nationaux car les événements qui se produisent dans une partie du monde ont une incidence ailleurs.

39. La délégation suisse considère le processus de financement du développement comme faisant partie intégrante du programme de développement durable pour l'après-2015. L'activité de suivi du document final de la conférence d'Addis-Abeba devrait aussi faire intégralement partie du mécanisme de suivi et d'examen de l'après-2015. Le forum politique de haut niveau devrait servir de pôle de convergence des diverses activités sectorielles de suivi et d'examen, y compris en ce qui concerne le financement du développement durable. Pour que cela soit possible, les institutions responsables des opérations de suivi et d'examen du programme pour l'après-2015 devraient être renforcées tandis que les opérations nécessaires devraient être simplifiées.

40. Une réflexion plus approfondie serait nécessaire sur le rôle des réunions et manifestations de suivi des

mécanismes de financement du développement existants, organisées dans le cadre de l'Assemblée générale, du Conseil et de l'ensemble du système des Nations Unies. La diversité de plus en plus grande des acteurs participant au financement du développement durable appelle une structure novatrice. Le processus de suivi devrait inviter la participation de tous les acteurs intéressés, y compris les principales parties prenantes institutionnelles, les banques multilatérales de développement, l'Organisation de coopération et de développement économiques, la société civile et le secteur privé.

41. Enfin, pour renforcer le cadre institutionnel du développement durable, le forum politique de haut niveau et le Conseil devraient se compléter sur la base de leurs avantages comparatifs respectifs. Le Conseil et ses organes subsidiaires ainsi que les organismes de développement du système des Nations Unies devraient servir de courroies de transmission des connaissances touchant toutes les informations relatives à la contribution de chaque acteur à l'exécution du programme de développement durable pour l'après-2015. Les examens nationaux des progrès accomplis dans la mise en œuvre de ce programme devraient également être entrepris sous les auspices du forum politique de haut niveau.

42. **M^{me} Simonyan** (Observatrice de l'Arménie) dit que le forum politique de haut niveau est bien placé pour servir de cadre à un unique mécanisme international de responsabilisation, mais que d'autres instruments déjà disponibles ou qui pourraient le devenir, devraient être pris en compte étant donné le caractère volontaire du mécanisme d'examen et le principe de différenciation qui y sera très probablement incorporé. Il serait utile par exemple d'encourager les pays à accorder une plus grande importance au processus de présentation de rapports et à envisager d'y inclure la participation des acteurs non étatiques.

43. Les compétences techniques spécialisées et l'interrelation entre l'ensemble du cadre de responsabilisation et les divers organismes et organes des Nations Unies actifs dans la mise en œuvre du programme pour l'après-2015 auront aussi des incidences sur le processus d'examen et de suivi. Les organismes nationaux de statistique ont un rôle clef à jouer dans le processus de suivi, quoique la récente opération menée par la Commission de statistique sur l'évaluation préliminaire des indicateurs ait montré un écart dans la capacité des États Membres à fournir des

données. Il serait bon que les États Membres tiennent des consultations préparatoires avant les futures négociations intergouvernementales relatives au mécanisme de suivi et d'examen de l'après-2015 afin de mieux comprendre quels résultats on peut attendre de ces processus sans préjuger des résultats de futures consultations.

44. **M. Mohieldin** (Banque mondiale) dit qu'il importe de déterminer si les gens sont à l'aise avec l'approche factuelle retenue pour le suivi et l'évaluation des objectifs de développement durable proposés, leurs cibles et leurs indicateurs, étant donné que certains sont complexes et difficiles à quantifier. Il importe aussi de définir les cadres de responsabilisation pour la réalisation de ces objectifs. La Banque mondiale, par exemple, a établi ses cadres nationaux de partenariat et le diagnostic par pays afin de mieux comprendre ce qui se passe au niveau national, avec l'intention d'incorporer, le moment venu, les objectifs de développement durable dans ces cadres. Elle a acquis une vaste expérience en matière de suivi des activités menées dans le monde pour mettre en œuvre les politiques et programmes visant à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et les décisions qui en découlent.

45. Les rapports mondiaux de suivi établis conjointement avec le Fonds monétaire international constituent un cadre de responsabilisation pour les politiques mondiales de développement. Au niveau national cependant, le principe de responsabilité est plus complexe. Il a été suggéré d'adopter le système de listes, aux termes duquel les pays seraient publiquement dénoncés pour n'avoir pas réalisé les objectifs, mais on a jugé d'une manière générale que cette méthode serait contreproductive. S'agissant du calendrier, des mises à jour et des analyses annuelles seraient très utiles pour le suivi des objectifs.

46. **M^{me} De Guindos Talavera** (Banque mondiale) dit que de l'opinion générale, il faut mobiliser des fonds publics et privés pour financer le suivi de la mise en œuvre du programme pour l'après-2015, mais la véritable difficulté est de savoir comment dépenser les ressources disponibles de manière plus efficace. Il faudra mettre en place un système fiscal plus strict de manière à lutter contre l'évasion fiscale et aider les gouvernements à percevoir suffisamment de revenus qui pourraient être partiellement affectés au portefeuille de développement. Il y a également déperdition de ressources due à l'absence de

concurrence sur les marchés. Dans de nombreux pays en développement et surtout dans les pays à faible revenu l'économie est dominée par des monopoles qui fixent les prix des marchandises et des services et produisent généralement des biens et des services de médiocre qualité. Dans les pays à revenu intermédiaire et dans les pays développés, où les oligopoles et les cartels règnent en maîtres, ceux-ci ont accès à presque toutes les ressources et fixent les prix des biens et des services au détriment des consommateurs. On a donc besoin dans tous les pays, de vigoureuses mesures antitrust et de tenir simultanément des consultations mondiales pour discuter de toutes les questions se rapportant au programme pour l'après-2015. En tant que tribune ouverte à ce type de débat le Conseil a un rôle vital à jouer à cet égard.

47. **M^{me} Santala** (Banque mondiale) dit que les activités de suivi et de mise en œuvre du plan d'action de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement devraient être pragmatiques, bien ciblées et interactives. Il faudrait en même temps éviter d'alourdir la bureaucratie et la prolifération des processus.

48. **M^{me} Reyes** (Observatrice de Equidad de Género : Ciudadania, Trabajo y Familia, A.C.) dit qu'il faudrait se doter d'un mécanisme efficace pour assurer le respect des engagements pris lors de cette Conférence, faute de quoi les discussions se limiteront à de belles paroles. Les débats annuels entre le Conseil et les institutions de Bretton Woods ne suffisent pas pour assurer l'application des recommandations de la Conférence ni pour proposer de nouvelles initiatives pragmatiques. L'intervenante préconise la création d'un organe intergouvernemental permanent qui pourrait s'appeler par exemple : « commission pour le financement du développement » chargé de suivre les modalités de financement du développement et de jeter les bases d'un processus de responsabilisation aux niveaux national et international. La participation effective et constructive de la société civile à ce processus devrait également être intégrée dans le mécanisme de gouvernance afin d'assurer sa transparence. Une équipe spéciale interinstitutions, comme proposé dans l'avant-projet du document final de la troisième Conférence sur le financement du développement, chargée de présenter un rapport annuel sur les progrès accomplis, serait une bonne occasion de relier davantage les différents mécanismes désignés

pour assurer la mise en œuvre intégrale des opérations de suivi relatives au financement du développement.

49. **M^{me} Hanfstängl** (Observatrice de Bread for the World) dit que pour avoir un effet positif, favoriser la cohérence et contribuer au renforcement du Conseil, les réunions entre les Nations Unies et les institutions de Bretton Woods devraient être mieux centrées et orientées sur les résultats; elles devraient en outre prévoir des tables-rondes avec un nombre réduit de participants, plutôt que des séances plénières où les représentants ne font qu'écouter des déclarations. Cette formule a été adoptée avec succès dans le passé, en dépit du fait que la gamme des questions abordées était trop étendue. Il faudrait aussi tenir des débats davantage axés sur des questions spécifiques, ressortant des résultats et du suivi des activités de financement du développement. Mieux axées sur les résultats, les conclusions des réunions pourraient être soumises aux organismes et organes compétents, comme le Fonds monétaire international, l'Organisation mondiale du commerce ou l'Assemblée générale en vue de prendre d'autres mesures. Des groupes de travail pourraient se concerter en vue d'établir des notes de synthèse avant les réunions et une commission sur le financement du développement pourrait être créée pour la préparation de résultats spécifiques. Des réunions pourraient également être organisées avant celles qui ont lieu au printemps avec les institutions de Bretton Woods en vue de présenter les positions des entités de développement des Nations Unies, aux fins d'examen. Cette méthode a été utilisée dans le passé et pourrait l'être à nouveau.

50. **M. Kohonen** (Observateur de Christian Aid) s'exprimant au nom de la coalition plus large d'institutions de la société civile s'occupant de financement du développement, dit que le financement du développement est l'élément fondamental d'un ensemble d'efforts ambitieux visant à rendre la gouvernance sociale, économique et environnementale mondiale plus équitable, dans le cadre des droits de l'homme. La présente séance atteste des engagements pris lors de la première conférence sur le financement du développement tenue à Monterrey (Mexique). Elle doit cependant tenir compte des nouvelles réalités du développement. Dans cette perspective, Christian Aid propose la création d'une commission permanente pour le financement du développement, au sein d'un mécanisme de suivi permanent.

51. Il est impératif de rappeler au monde les valeurs et les principes du partenariat mondial pour le développement, fondé sur les principes clefs d'universalité, de différenciation et de responsabilité afférant au rôle central de l'État, qui a l'obligation de protéger les droits fondamentaux. Bien que les concertations multipartites au sein des groupes de travail et des structures de suivi puissent être une occasion d'ouverture et de solutions nouvelles et novatrices sur le plan des orientations, les États n'en sont pas moins tenus de s'acquitter de leurs obligations de lutter contre les inégalités, de fournir des emplois décents, d'établir l'égalité des sexes et de protéger l'environnement. Des règles précises devraient être établies pour guider les évaluations préalables, sans lesquelles l'impact des arrangements de financement public/privé risquerait de faire plus de mal que de bien. Cela pourrait conduire soit à intégrer et mobiliser des fonds, soit à engendrer d'insoutenables fardeaux de la dette ou des passifs éventuels.

52. De même, il conviendrait de mettre au point des normes applicables à l'évaluation des flux financiers illicites, pour lesquels il n'existe pas de définition officielle, et des mécanismes de suivi avec des objectifs précis. Christian Aid souscrit à l'idée de lutter progressivement contre les flux financiers illicites par le biais de rapports publics, pays par pays, avec échange automatique de renseignements sur l'impôt des sociétés, comme proposé dans l'avant-projet du document final de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement. Il conviendrait néanmoins, pour juguler ces flux, de fixer des délais précis dans le contexte du futur mécanisme de suivi du processus de financement du développement au sein du système des Nations Unies.

53. **M. Oh Joon** (République de Corée) dit qu'il est normal que de nombreuses observations aient porté sur la mise en œuvre des recommandations du processus de financement du développement et des objectifs de développement durable car il semble ne pas faire de doute que l'on parviendra à un accord en 2015 sur ces questions. Il est vrai que le mécanisme d'examen demande encore quelques réglages. Les indicateurs du développement durable doivent être mis au point le plus tôt possible afin de garantir la validité de l'approche factuelle pour les opérations de suivi. L'intervenant reconnaît que la responsabilisation aux niveaux national, régional et mondial est également importante et que pour le suivi du nouveau programme

de développement on pourrait opter en faveur d'un examen par les pairs avec la participation de tous les pays, à l'instar du processus d'examen périodique en vigueur pour les droits de l'homme. Cette solution demande cependant de nouvelles consultations.

54. S'agissant de donner plus de consistance aux concertations entre le Conseil et les institutions de Bretton Woods, l'intervenant convient que de petites tables rondes sont une bonne idée, propre à rendre les échanges mieux orientés vers les résultats et plus interactifs. Enfin l'imminente réunion du forum politique de haut niveau en juillet 2015 sera d'une importance cruciale car elle sera la dernière réunion tenue avant l'adoption du nouveau programme de développement en septembre 2015.

55. **M^{me} Mejia Vélez** (Colombie) dit que le suivi et la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 sont de la plus haute importance et constitueront le point central du dispositif intergouvernemental de réunions en juillet 2015. Le forum chargé du suivi de la mise en œuvre du document final de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement n'a pas encore été établi, étant donné que des suggestions diverses sont émises tant par le forum politique de haut niveau, que par l'Assemblée générale ou le Conseil lui-même.

56. La responsabilisation dans ce domaine devrait commencer au niveau national, les États Membres étant responsables d'eux-mêmes et de leurs citoyens. Dans le cas de la Colombie, le Gouvernement a réussi à incorporer les objectifs de développement durable dans les cibles correspondantes du plan national de développement même avant leur adoption officielle, conférant une grande autorité à la commission nationale de statistique pour la production de statistiques pertinentes. Il a ainsi réussi grâce à un processus collectif et ouvert auquel ont participé le Gouvernement, la société civile, les milieux universitaires et le secteur privé. Un processus similaire a été adopté au niveau régional en Afrique et en Amérique latine, les commissions économiques de ces deux régions ayant utilisé les informations nationales fournies par les États membres pour proposer des approches régionales et des matrices communes ainsi que des aspirations qui alimenteront le processus mondial. La lutte contre les flux financiers illicites est également un élément important du futur programme.

Clôture de la réunion spéciale de haut niveau

57. **Le Président** dit que la réunion spéciale de haut niveau de 2015, qui a rassemblé tous les acteurs clefs engagés dans les débats sur le programme de développement pour l'après-2015 et ses moyens d'exécution, illustre l'importance du rôle que tient le Conseil dans le renforcement de la coordination et de la collaboration entre le système des Nations Unies et ses organisations partenaires, et a montré que les participants partageaient la même sens aigu du devoir. Se tenant à trois mois seulement de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement à Addis-Abeba, cette réunion a été une occasion d'examiner les critères de succès et les principaux résultats attendus de cette conférence, tirant parti de l'engagement sans précédent du Secrétaire général aux réunions de printemps du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, notamment lors des séances plénières du Comité monétaire et financier international, et du Comité du développement. La route vers la conférence d'Addis-Abeba est semée d'embûches mais la communauté internationale ne peut se permettre de rater l'occasion qu'elle offre.

58. En dépit d'une situation économique inégale et du chômage, surtout le chômage des jeunes, qui demeure élevé, les récentes tendances de l'économie sont encourageantes. Il importe de créer des conditions favorables au plan national et mondial. Une économie mondiale prospère constitue un terreau fertile pour le développement; la tendance contraire aurait de sévères conséquences. D'ambitieuses réformes structurelles doivent être entreprises dans de nombreux domaines, notamment en ce qui concerne les marchés du travail, les secteurs sociaux, l'infrastructure et l'énergie, en vue de la réalisation du programme de développement pour l'après-2015. Le vrai critère de ce programme sera dans sa mise en œuvre. Dans ce contexte, plusieurs participants ont souligné qu'il ne suffisait plus de continuer comme avant.

59. Il faudra puiser à toutes les sources de financement du développement – publiques, privées, nationales et internationales. Alors que l'aide publique au développement restera vitale dans le nouveau cadre de financement, et que certains donateurs ont réaffirmé leur engagement à respecter l'objectif de 0,7 %, cela ne suffira pas. L'utilité d'un renforcement des capacités de collecte des impôts et du respect des obligations fiscales, de la lutte contre les flux financiers illicites et

du rôle majeur de la dotation en moyens, a été un thème récurrent.

60. De nombreux participants ont également souligné le potentiel et l'importance des petites et moyennes entreprises pour la croissance économique et la création d'emplois; la proposition d'instituer un forum mondial des petites et moyennes entreprises est une initiative qu'il convient de saluer. Le programme de développement doit aussi reconnaître la nécessité de la cohérence et de l'homogénéité du système commercial, et se prémunir contre les déformations, les mesures non tarifaires, les crêtes tarifaires et autres mesures qui nuisent aux pays en développement. Il est indispensable de mener à bien le Cycle de Doha pour exploiter tout le potentiel des échanges commerciaux et de l'investissement.

61. Mise à part l'importance de respecter les réalités nationales et les prérogatives des gouvernements nationaux, qui sont responsables du développement, l'ambitieux programme de développement ne peut réussir qu'au moyen d'un effort conjoint réunissant tous les acteurs et toutes les formes de coopération, notamment la coopération Sud-Sud. Durant les débats sur les perspectives de l'économie mondiale et les questions systémiques, y compris le rôle du Conseil, des appels ont été lancés pour le renforcement du rôle des Nations Unies dans la gouvernance économique mondiale et la coopération internationale en matière fiscale, et pour que les pays en développement soient mieux entendus et représentés dans la gouvernance des institutions financières internationales. Il sera impossible de surmonter les difficultés que présentent l'élaboration et la mise en place d'un nouveau cadre de financement sans l'engagement de toutes les parties prenantes intéressées. L'intervenant ne doute pas que l'indispensable collaboration avec les parties prenantes institutionnelles continuera et s'étendra, et dit qu'il compte sur leur appui pour donner, à l'occasion de la Conférence d'Addis-Abeba, de solides assises à la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015.

La séance est levée à 12 h 15.